

Boghem, citée dans ce marché de 1526, il n'y a pas moyen d'entendre autre chose que des modèles en terre cuite, des figures à exécuter.

L'intervention d'un nouveau sculpteur, pour cette dernière partie de l'œuvre, n'était-elle pas indispensable? Il fallait des figures à la grandeur de l'exécution, et Colombe, mort depuis quatorze ans, n'avait envoyé que des maquettes... Van-Boghem fut chargé du travail.

Pour l'honneur de l'artiste français, on pourra mettre en avant que son successeur ne fit que traduire en grand sa pensée. Cela est possible pour une partie des statues; le contraire est prouvé pour une autre: ainsi, le tombeau du duc Philibert, d'après l'idée de Colombe, devait offrir deux figures du prince; l'une en *plate-forme*, l'autre en *élévation*, c'est-à-dire l'une couchée *dans l'état de la mort*, l'autre *à genoux et en prière*; c'est la disposition de tous les beaux mausolées du commencement du xvi^e siècle.

Van-Boghem a pu substituer à sa statue agenouillée une autre statue couchée représentant *le vif*, c'est-à-dire *le duc dans son costume d'apparat*. Il faut donc, pour être juste, maintenir à la fois sur les mausolées de Brou, le nom de Perréal d'abord comme *conception*, et ensuite ceux de Colombe et de Van-Boghem pour l'*exécution*.

En 1839, le catalogue des *Lyonnais dignes de mémoire*, rédigé par MM. Bréghot du Lut et Péricaud l'aîné, mentionnait quelques lignes de louange sur la famille Perréal de Lyon.

CLAUDE, peintre et varlet de chambre du roi, disent ces deux biographes, avait été l'ami de Clément Marot, qui déplore sa mort dans un rondeau (le 34^e du livre I^{er}) adressé *aux amys et sœurs de feu Claude Perréal, lyon-*